

# LA LIBYE DE KADHAFI

Lisa Anderson<sup>1</sup>

Kadhafi a passé une bonne partie des trente dernières années à mener une campagne concertée et permanente contre l'Etat en Libye. Ce n'est guère une attitude normale pour un gouvernant et, d'habitude, on s'attend plutôt à ce qu'un leader politique considère l'appareil d'Etat comme un instrument de préservation de son pouvoir et de réalisation de sa politique. C'est, cependant, une attitude qui évoque des résonances profondes chez les Libyens, en particulier ceux de la génération de Kadhafi. Comme beaucoup de Libyens nés à la fin de la période italienne en Libye, Kadhafi et sa famille ont une expérience de l'Etat moderne qui est celle d'un instrument d'exploitation dont il faut se garder à tout prix. Ni les Ottomans ni les Italiens - ni, c'est important, le roi sénoussi, dont l'Etat, apparemment indépendant, n'était guère qu'une projection du pouvoir britannique - n'ont intégré en permanence des Libyens ordinaires dans l'appareil dirigeant ni ne les ont persuadés que leur Etat pouvait servir l'intérêt général. L'idée d'Etat elle-même finit par paraître venir de l'extérieur, une invention d'étrangers qui n'avaient guère à coeur les intérêts locaux.

Aussi Kadhafi décida-t-il de gouverner sans Etat.

Grâce à son passé dans l'armée, il avait une certaine estime pour le pouvoir d'une organisation hiérarchique mais il semble avoir préféré ne la considérer comme utile que dans les cas d'urgence ou pour des objectifs à court terme et limités, et s'est opposé au maintien de hiérarchies stables et permanentes même dans le domaine militaire. Par ailleurs, sa révolution continue, son refus de se reconnaître comme chef de la Libye, tout cela traduit l'effort pour conceptualiser et édifier une manière de gouverner sans Etat dans un monde d'Etats.

C'est, comme on l'a souvent remarqué, une conception utopique qui n'a pu être soutenue que dans le contexte d'un pays d'économie rentière. La rareté exige l'extraction qui, à son tour, requiert l'organisation, comme l'ont observé Marx, Weber et nombre de théoriciens de la société. Ce que l'on comprend moins en général, pour des raisons évidentes, c'est ce que peuvent provoquer des conditions d'abondance - particulièrement, d'une abondance presque entièrement dans les mains du souverain, comme c'est le cas dans les Etats dépendant de la

---

<sup>1</sup>Doyen de l'Ecole d'affaires internationales et publiques, professeur de sciences politiques à l'université Columbia de New York, Lisa Anderson a beaucoup travaillé sur la Libye et y a consacré de nombreux ouvrages. Elle a accepté de répondre aux questions de Luis Martinez sur la structure de l'Etat libyen et la politique de Muammar Kadhafi.

rente pétrolière. Nous savons, certes, que l'exercice d'un contrôle incontesté sur presque toutes les ressources d'un pays est propice au développement de comportements excentriques. A dire vrai, pour un observateur très cynique, le flirt de Kadhafi avec la société sans Etat ne rappelle rien d'autre que la prédilection de Marie-Antoinette pour la vie de laitière. Comme pour le passe-temps de Marie-Antoinette, les petits faibles de Kadhafi se sont avérés fort coûteux pour son pays.

Conséquence de cette guerre livrée contre l'Etat durant ces trente ans, le pays n'a guère connu de stabilité interne ni de véritable croissance. Les revenus pétroliers ont masqué l'absence de développement en apportant à Kadhafi juste assez de ressources pour décourager l'opposition, soit en achetant son assentiment par une redistribution vraiment généreuse, soit en finançant, de plus en plus avec le temps, la répression. Pendant ce temps, cependant, plusieurs générations de Libyens ont grandi dans un environnement où ils regardaient de façon soupçonneuse les éléments admis par le reste du monde.

Tant comme mécanisme de régulation et de redistribution que comme foyer de loyalisme, l'État est en grande partie un concept étranger. Aussi, alors que le marché noir ou l'économie informelle, florissants depuis la levée des sanctions de l'ONU, ont montré que l'esprit d'entreprise n'avait pas été étouffé par trente ans de rhétorique anti-marché, cet esprit n'a pas reçu la moindre instruction économique élémentaire. L'instructif *Livre vert* de Kadhafi porte la marque d'un esprit extrêmement fécond et curieux mais pratiquement ignorant des connaissances économiques rudimentaires que possèdent les autres gouvernants, qu'ils soient capitalistes ou communistes, presque partout ailleurs dans le monde. A cet égard, ses expériences en matière de politique de l'éducation ne lui ont pas servi à développer sa propre vision en la matière. Il y a plusieurs années, raconte-t-on, quand on demanda, au directeur de la Banque centrale libyenne et à son directeur de la recherche, quel était le taux d'inflation du pays, aucun ne le connaissait. Résultat de cette espèce de provincialisme intellectuel remarquable, les Libyens auront à affronter les effets de la mondialisation sans l'appareil intellectuel qui leur permette de comprendre le défi qu'elle représente et encore moins de s'y engager.

Cette dépossession intellectuelle est peut-être l'un des préjudices les plus graves dans l'héritage que Kadhafi léguera à son successeur. L'ambition propre de Kadhafi d'ouvrir une « troisième voie » n'a pas en réalité apporté d'alternative valable à l'État et a laissé la société libyenne sans principes d'organisation durable, si ce n'est la famille. Le système des comités et des congrès, avec lequel Kadhafi a joué pendant des décennies, ne survivra pas à son auteur et l'isolement imposé par les sanctions a exacerbé une ségrégation philosophique et éducative interne qui laissera les prochaines générations mal armées lorsqu'elles demanderont à participer au nouvel ordre du monde.

## Tribus et sociétés

En Libye, durant les deux cents dernières années et peut-être plus encore, l'alternative à l'État comme moyen d'organisation et foyer de loyalisme a été la tribu. Ailleurs dans le monde arabe, la relation Etat-tribu paraît moins conflictuelle : d'autres pays de la Péninsule arabique et du Golfe semblent avoir concilié les deux types d'autorité, par exemple sous forme de monarchies familiales ou collectives. En Libye, les deux s'excluent l'une l'autre : l'État se développe aux dépens des tribus et dépérit à leur profit. Plus encore, ces deux alternatives semblent exclure toutes les autres, organisations volontaires, participations fondées sur le marché, alliances de classe et, même, associations religieuses. Au point que, dirais-je, la société civile n'existe pas en Libye. C'est en partie une question de définition, car je suivrai Hegel en considérant que la société civile est le reflet de l'État. Si je défends l'idée qu'il n'y a pas d'État, je dois donc affirmer qu'il n'y a pas de société civile. Mais l'expérience, semble-t-il, montre aussi que les Libyens, aujourd'hui, ne s'engagent pas dans des activités associées à la société civile.

Les relations sociales et les réseaux basés sur la parenté constituent l'essentiel de la vie sociale, politique et économique en Libye. Il y a très peu d'organisation volontaire et spontanée en dehors de la famille étendue. Même le soutien à des clubs de football (version libyenne des ligues de bowling Robert Putnam aux États-Unis) reflète les clivages entre familles, villages et voisinages. Ce sont les loyalismes primordiaux qui définissent ce qui paraît être des associations « civiles ». Cela obscurcit évidemment et complique les alliances politiques ainsi que l'opposition car cela signifie que le politique est toujours inscrit autant dans le personnel que dans le principe. L'opposition, qui s'est étendue et développée de façon durable ces dernières années dans l'est du pays, provient à la fois d'un mécontentement économique et social déguisé sous les habits du tribalisme et d'un ressentiment tribal déclenché par l'insatisfaction économique.

Seules font exception à cette absence de véritable société civile organisée les associations religieuses. Bien sûr, partout la religion occupe une position ambiguë dans la société, comme quelque chose qui se situe entre la famille et la société civile ; mais, dans le contexte libyen, elle a constitué une des rares alternatives à la tribu et à l'Etat. Depuis le développement des confréries religieuses le long des routes commerciales transsahariennes et méditerranéennes au XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la floraison d'associations religieuses musulmanes à travers toute l'Afrique du Nord dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'islam s'est avéré une alternative puissante - à dire vrai, la seule - à l'État en tant qu'institution transcendant la famille. Kadhafi lui-même comprend l'islam tel une communauté et un loyalisme qui se situent au-dessus de la parenté, comme le prouvent à la fois ses ambitions prophétiques et son jugement sur l'opposition religieuse qu'il estime profondément dangereuse pour son régime.

## **Les relations américano-libyennes**

Les Etats-Unis et la Libye sont fâchés depuis plusieurs décennies ; il est vrai que la Libye supporte des sanctions américaines depuis 1981. Les divergences entre le régime libyen et le gouvernement américain vont bien au-delà des problèmes qui ont provoqué l'imposition, puis la levée, des sanctions de l'ONU dans les années 1990. Cependant, les relations de l'Amérique avec la Libye sont presque entièrement conduites par un petit groupe de gens d'influence notoire, « les familles de Lockerbie ». De nombreux membres de l'establishment politique américain concèdent que les sanctions américaines sont au mieux inefficaces et au pire contre-productives, en donnant au régime une excuse pour justifier ses faibles performances politiques et économiques sans entraver ses activités propres. Cependant, il n'y a pratiquement plus de lobby pro-libyen aux Etats-Unis depuis que l'industrie pétrolière a décidé, lorsque l'Asie centrale et d'autres opportunités pétrolières se sont dessinées, de ne pas persévérer dans cette cause impopulaire. Cette absence de soutien à une normalisation des relations amplifie le pouvoir de la petite mais bruyante communauté qui attend une solution judiciaire à la tragédie de Lockerbie et leur influence empêchera tout mouvement de la part des Etats-Unis tant que le procès ne sera pas terminé.

A la fin du procès, le gouvernement pourra réfléchir à une levée des sanctions mais cela dépendra de son issue et de la situation dans le reste du Moyen-Orient. Il faut cependant rappeler que le coût d'un maintien des sanctions est très bas pour un homme politique - encore une fois, la Libye ne touche aucun électorat interne en dehors de l'industrie pétrolière qui a peu de chances de placer les relations américano-libyennes en position de haute priorité - tandis que le prix de leur suppression peut être assez élevé du fait que l'on continue d'associer la Libye à ses positions anti-israéliennes. Il reste donc possible qu'elle demeure sous sanctions américaines jusqu'à ce que Kadhafi quitte la scène. Après tout, la politique américaine à l'égard de Cuba montre que les Etats-Unis ont une remarquable capacité à perpétuer les sanctions pendant des décennies et à faire du retrait d'un homme une condition de leur suspension.

## **L'après-Kadhafi**

Comme je l'ai suggéré, je pense que l'héritage de Kadhafi sera largement négatif. Bien qu'accueilli avec un véritable enthousiasme lorsqu'il arriva au pouvoir en 1969 en tant que voix libyenne jeune et authentique, il a dilapidé l'essentiel de sa popularité en une décennie et demie, et peu de ce qu'il a édifié lui survivra.

Ce qui lui survivra cependant, ce seront les conséquences de son impitoyable campagne contre l'Etat. Dans les années 1970, les Libyens manifestaient une certaine fierté

nationale , même à la maison - timidement mais véritablement - ils désiraient s'identifier à un ensemble plutôt qu'à leur famille étendue ou à leur région d'origine. Aujourd'hui, après avoir été harcelés à l'étranger et contrôlés pour le seul fait d'être citoyen libyen, peu de Libyens tirent satisfaction de leur identité nationale. En revanche, la plupart des Libyens d'éducation supérieure tiennent à enseigner à leurs enfants les poèmes épiques célébrant les hauts faits de leurs ancêtres tribaux, complétant et subvertissant, ainsi, la rhétorique révolutionnaire du régime.

Le successeur de Kadhafi aura face à lui une population isolée et en colère, impatiente de s'imposer à nouveau comme membre de la communauté internationale. Les Libyens de la prochaine génération éprouveront, en outre, les uns vis-à-vis des autres, une grande méfiance et auront à subir les divisions héritées de l'opposition, du tribalisme, de l'appartenance religieuse sans disposer des liens civils vitaux qui auraient pu contrer ces facteurs et atténuer les forts clivages qui les divisent. Très peu, même parmi les chefs de gouvernement les plus talentueux, seraient capables de rallier une population pareille à leur cause et il y a peu de chances pour que le successeur de Kadhafi soit un individu au talent inhabituel. Comme certains de ses homologues dans le monde arabe, on dit que Kadhafi prépare certains de ses fils, Saif al-Islam et Sa'adi, à lui succéder même si rien ne porte à croire que ceux-ci possèdent les qualités requises pour une telle tâche.

Et si eux - ou leurs opposants - échouaient à unifier le pays derrière une nouvelle vision ?

L'exemple de l'Algérie montre qu'une guerre civile de basse intensité est conciliable avec l'exportation durable de produits basés sur des technologies complexes ; bien que la situation algérienne soit fort différente et pas seulement du fait de la présence dans ce pays d'un establishment militaire et cohérent, elle suggère que des factions en guerre peuvent, quand elles le veulent, respecter des règles non écrites concernant les ressources qui les font vivre. Après des décennies d'efforts délibérés, pour ébranler l'Etat, les élites mêmes de cet Etat pourraient remporter un succès pervers car la Libye elle-même pourrait bien se désintégrer après le départ de Kadhafi. Le pays se divisera alors entre des camps armés, organisés autour d'appartenances provinciales ou religieuses, et la bataille qui finira par engendrer un régime reconnu par tous les Libyens ou, en tout cas, par la plupart, pourrait durer des années.

Tiré de "La Libye après l'embargo", dossier coordonné par Luis Martinez,  
*Monde arabe Maghreb-Machrek*, N/170, octobre-décembre 2000.